Accusé de réception en préfecture
069-216900860-20220117-Delib20224-DE
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Rhône

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022

Nbre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

Convocation du 11 janvier 2022.
L'an deux mil vingt et un, le 17 janvier à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
Mesdames, Véronique BOUCHARD, Sylvie DESBOURDELLE, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Isabelle MORESI, Florence RIUS et Chani PETIT.
Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Stanislas BOUCHET, Olivier CHAMBE, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Caroline BENOIT-GONIN (Pouvoir donné à Elvine LEON), Aymeric GIRARDON (pouvoir donné à Diogène BATALLA), Vincent LABOURIER (Pouvoir donné à Guy COLENT).
Absente : Nathalie DENIS

Arrivée de Thomas ALESSI à 20h48. Première participation de vote lors de la délibération n°2022/4.

2022-4/ Constitution de la commission de travail relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme

Rapporteur : Elvine LEON

Le marché d'évolution du Plan Local d'Urbanisme va être lancé la semaine du 17 janvier 2022.
Le but de ce marché est de pouvoir faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme afin de prendre en compte les nouvelles contraintes foncières, les nouvelles directives étatiques, les besoins de la commune etc…
Dans le cadre de la création du crématorium, il faudra également mettre en compatibilité le zonage de la parcelle avec sa future destination, de même pour l'extension des bâtiments pour les services périscolaires suivant le projet choisi.

Il y aura des réunions publiques dans ce processus très encadré qui va durer 3-4 ans.
Il peut y avoir des évolutions de catégories de zonages de parcelles et il faut prévoir des travaux lourds et engageant pour les membres qui devront rester impartiaux et travailler dans l'intérêt général de la commune.
Il y aura bien 2 projets : révision express *(Crématorium, extension école)* et révision plus large à ambition de protection du village face aux projets de promotion très nombreux.

Il est proposé que les conseiller municipaux suivant fassent partie de ce groupe de travail :
- Diogène BATALLA
- Elvine LEON
- Véronique BOUCHARD
- Baptiste GAUDELUS
- Jean-Marie-LEYGONIE
- Conseiller à l'agriculture : Olivier CHAMBE
- Conseiller en matière de voirie : Aymeric GIRARDON
- Conseiller extérieur pour sa connaissance de la commune et de l'urbanisme : Bernard CHIRAT

<u>Décision :</u> Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la composition du groupe de travail tel que proposé ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,

Diogène BATALLA